

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU VENDREDI 7 NOVEMBRE

Etaient présents :

M. Yves FONFREYDE Directeur de l'école, Les enseignants de l'école, M. Cormier et Seignolles, représentants de la mairie, Mme Blanc, référente du périscolaire sur l'école, Les représentants des parents d'élèves FCPE,

1 Structure de l'école :

| Classe | Enseignant(s) | Effectif | Classe | Enseignant(s) | Effectif |
|---------|-------------------------------|-------------|--------|----------------------------------|----------|
| CP | Valérie GOJIN | 24 | CE2 | Stéphane PUZENAT | 28 |
| CP/CE1 | Elise LEVET et Aurélia OSSOLA | 22 (14 / 8) | CM1 | Aurélie PITIS | 20 |
| CE1 | Isabelle SANTANA | 25 | CM2 | Yves FONFREYDE et Aurélia OSSOLA | 27 |
| CE1/CE2 | Bérangère LEBRET | 21 (8 / 13) | | | |

Effectif total de l'école : 167 élèves

2 Le règlement intérieur de l'école – c.f. pièce jointe –

Particularité sur l'accueil des élèves, voir *paragraphe 7.1 du règlement intérieur de l'école*

3 Bilan de la coopérative

Comptes de l'an passé validés par l'OCCE (Office centrale de Coopération à l'Ecole)

Au 1^{er} septembre 2014 :

Sur compte bancaire = **2919,41€** et en espèces = **461,71€**

Les premiers achats ont concerné des livres pour les classes de CP, CE1 et CE2, une sortie à Gally, des maquettes en carton pour les classes de CP, CP-CE1 et CM2, un abonnement à Bayard Presse, un goûter pour la classe de CM2, les places au Cinéma Marcel Pagnol (6 classes) et du petit matériel.

Solde au 05/11/2014 Caisse: 450,31 € Banque: 1 352,29 €

Régulièrement, les parents auront le bilan des dépenses et des recettes de la coopérative.

Dans ce bilan, ne sont pas pris en compte les dons de coopérative du mois de novembre ni les recettes liées à l'achat des photos individuelles. Sont mandataires de la coopérative : **Bérangère LEBRET et Yves FONFREYDE.**

Conformément au statut des coopératives scolaires, tout parent, élu ou non, peut avoir accès au compte de la coopérative scolaire sur simple demande. La coopérative récoltée est commune pour toute l'école élémentaire Fernand Léger, les versements sont volontaires et libres.

4 Information sur la concertation des enseignants sur le projet de socle commun du mercredi 15 octobre

L'année scolaire 2014-2015 est marquée par des phases de consultation nationale sur les projets proposés par le Conseil supérieur des programmes (CSP). Ces consultations revêtent un caractère exceptionnel puisqu'elles couvrent le projet de texte de socle commun de connaissances, de compétences et de culture, le programme de l'école maternelle, le parcours individuel

d'information, d'orientation et de découverte des métiers professionnels, celui dédié à l'éducation artistique et culturelle et l'ensemble des nouveaux contenus d'enseignement de la scolarité obligatoire (école élémentaire, collège). Engagées entre l'automne 2014 et le printemps 2015, ces phases de consultation doivent susciter au sein de la communauté éducative une réflexion collective la plus large possible.

Calendrier des consultations nationales

Septembre-octobre 2014

- consultation sur le projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- consultation sur le projet de programme de l'école maternelle.

Février-juin 2015

- consultation sur les projets de programmes de l'école élémentaire et du collège ;
- consultation sur le projet de programme d'enseignement moral et civique.

Le calendrier des consultations sur les projets de référentiels pour le parcours d'éducation artistique et culturelle et le parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte des métiers professionnels sera précisé ultérieurement.

Pourquoi consulter ?

Les phases nationales de consultation s'inscrivent résolument dans une démarche de sincérité et d'authenticité. Les débats ne doivent pas éluder les sujets délicats et les questions de fond. C'est pourquoi chaque consultation vise bien à recueillir de s avis, des réactions et des suggestions de tous les professionnels de l'enseignement et de l'éducation. Au terme de chacune d'entre elles, des modifications importantes peuvent être apportées aux projets de programmes.

www.eduscol.education.fr/consultations-2014-2015

| 5 DOMAINES | 20 COMPÉTENCES |
|--|--|
| Les langages pour penser et communiquer | <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser la langue Française - Pratiquer des langues étrangères ou régionales - Utiliser des langages scientifiques (exemples : plans, schémas, maquettes, tableaux, graphiques, ...) - S'exprimer et communiquer (exemples : Apprendre à s'exprimer par l'art ; Connaître différents moyens de communication, ex : images fixes ou mobiles ; s'engager dans des activités physiques et sportives) |
| Les méthodes et outils pour apprendre | <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les techniques usuelles de l'information et de la documentation - Maîtriser les techniques et les règles des outils numériques - Acquérir la capacité de coopérer et de réaliser des projets - Organiser son travail pour l'efficacité des apprentissages |
| La formation de la personne et du citoyen | <ul style="list-style-type: none"> - Développer la sensibilité, la confiance en soi et le respect des autres - Comprendre la règle et le droit - Développer le jugement - Développer le sens de l'engagement et de l'initiative |
| L'observation et la compréhension du monde | <ul style="list-style-type: none"> - Se poser des questions et chercher des réponses - Expliquer, démontrer, argumenter - Concevoir, créer, réaliser - Comprendre et assumer ses responsabilités individuelle et collective |
| Les représentations du monde et l'activité humaine | <ul style="list-style-type: none"> - Se situer dans l'espace et dans le temps - Comprendre les représentations du monde - Comprendre les organisations du monde - Concevoir, créer, réaliser |

5 Bilan de la rentrée :

L'anglais est enseigné par les maîtres et maîtresses.

Intervenants langues : Madame LEROY WARIN, Inspectrice de la 18^{ème} circonscription, répond qu'elle n'est pas opposée à ce qu'un intervenant extérieur tel qu'un parent assure l'enseignement de l'allemand mais reste sceptique quant à la pérennité d'un tel engagement or elle souhaite qu'une telle mise en place soit assurée en continu, de façon régulière et qu'elle soit encadrée par une convention.

Les NAP ont lieu les mardis et les vendredis de 15 h à 16 h 30.

Le nombre d'enfants présents aux NAP est de 150 pour 167 inscrits ; le taux légal est d'un animateur pour 14 enfants en élémentaire. Néanmoins, Mme Marylin BLANC, référente du périscolaire, a souligné la nécessité d'avoir une personne supplémentaire pour des raisons de logistique.

Il faut compter au moins une année pour effectuer un bilan sur les nouveaux rythmes scolaires. Toutefois, après observation il a été décidé que les jours de NAP, une récréation de 10 minutes était indispensable pour une bonne transition classe-NAP. La classe se termine donc à 14 h 50 au lieu de 15 h.

Le nombre d'animateurs + intervenants extérieurs (Conservatoire et USMM) est de :

- **9 personnes le mardi**
- **10 personnes le vendredi**

Les projets qui sont mis en place par l'équipe d'animation changent (par cycle) entre deux périodes vacances. Les enfants s'inscrivent aux activités de leur choix pour le cycle, une le mardi + une autre le vendredi.

Celles-ci sont proposées par niveau de classe et autour des domaines suivants :

- **Art et culture**
- **Citoyenneté et environnement**
- **Sport et loisirs**

RAPPEL : Toutes demandes liées au temps des NAP (absences, inscriptions...) doivent être adressées directement à l'équipe d'animation et/ou à Mme BLANC Marilyne, responsable du temps péri scolaire. **Ce service dépend de la Mairie et non de l'école.**

Les temps concernés sont :

- L'accueil du matin,
- Le temps de cantine,
- Les jours de NAP, les mardis et vendredis de 15 h à 16 h 30 puis accueil centre de loisirs de 16 h 30 à 18 h à l'Aquarium.
- Le centre de loisirs les mercredis après midi.

Le Directeur est responsable des élèves et des locaux uniquement sur le temps d'enseignement, soit :

- Lundi et jeudi : de 8 h 50 à 12 h et de 13 h 20 à 18 h (étude)
- Mercredi : de 8 h 50 à 12 h
- Mardi et vendredi : de 8 h 50 à 12 h et de 13 h 20 à 15 h 00 (*En cas d'absence les jours de NAP, il convient de prévenir les deux services concernés.*)

6 Les nouvelles technologies à l'école Investissement en matériel informatique :

En se référant aux nouvelles directives des prochains nouveaux programmes, l'accent est mis sur la transversalité des apprentissages et ceci notamment grâce aux nouvelles technologies. L'école souhaite donc être dotée d'une connexion wifi ou filaire dans chaque salle afin de pouvoir équiper les classes d'ordinateurs connectés. Il serait souhaitable d'envisager l'installation de TNI (Tableau Numérique Interactif).

7 Point d'avancement sur la mise en place du système des élèves délégués de classe :

Cette proposition qui a pour but de rester dans la continuité de responsabiliser les élèves au sein de l'école est toujours en réflexion.

8 Réforme de la carte scolaire :

Selon le représentant de la Mairie, M. Cormier, un cabinet d'étude interviendra à Malakoff afin d'apporter les éléments pour la mise en place d'un avis de projet de nouvelle carte scolaire. Un bilan sur les effectifs actuels et à venir seront pris en compte afin d'éviter les fermetures de classes à Fernand Léger.

M. Cormier a bien pris en compte l'inquiétude principale des parents qui est de préserver la fratrie au sein d'un même groupe scolaire (source de certaines demandes de dérogations).

9 Péricolaire

Nombre d'élèves déjeunant à la cantine : environ 150/jour

Nombre d'élèves inscrits à l'étude : environ 60 pour deux études (lundi et jeudi)

Communication vers les parents notamment en cas de grève

Un panneau supplémentaire devant l'école est demandé pour l'affichage des informations Mairie et Nap.

Service minimum

Suite à la confirmation tardive de la grève du 7 novembre, la question du service minimum a été évoquée.

Afin de respecter le principe du droit de grève, la mise en place d'un service minimum ne peut être envisagée. Néanmoins une concertation est en cours, par les services de la Mairie, sur le recrutement d'animateurs afin de mettre en place un vivier pour garantir le taux d'encadrement de personnel en cas d'absence et sur l'élaboration d'un plan de formation pour tous les animateurs. Ces points sont cités sur la lettre du 6 novembre 2014 de Mme Le Maire destinée aux parents et qui fait suite au mouvement de grève des animateurs.

10 Conseils d'école

Fixation des dates en concertation avec les représentants des parents d'élèves

- Date du conseil d'école du second trimestre : 27/03/2015
- Date du conseil d'école du troisième trimestre : 19/06/2015

Décisions et propositions du comité des fêtes :

(Intervention de Valérie GOJIN représentant le comité des fêtes)

- **Le 13 décembre : Remise des livrets. Bourse aux jouets, petit-déjeuner offert et jeux à disposition.**
- **16 janvier : Soirée barbecue (annulée pour non prêt de matériel suffisant par la mairie en raison de restriction budgétaire)**
- **20 mars : Carnaval de printemps, déguisements autorisés pour les enfants**
- **26 juin : Fête de l'école**

Points divers :

- Vitres cassées dans le préau réparées pendant les vacances.
- Demande de travaux prévue : installer prises électriques aux normes et goulottes dans les classes car très peu de prises.
- Exercice d'évacuation effectué avant les vacances : 3'30"
- PPMS effectué le 13 novembre (à effectuer en commun avec la maternelle) : RAS

Point ajouté : Classes transplantées

Les élèves de CM2 iront en classe de neige à Megève du jeudi 29 janvier au 12 février 2015 : réunion d'information pour les parents le jeudi 11 décembre.

Les élèves du CP de Valérie GOJIN et du CP/CE1 d'Elise LEVET partiront en classe verte à Fulvy du 4 mai 2015 au 15 mai 2015.

Des représentants des parents disent :

« Pour la classe de CE1 ayant rencontré de sérieux problèmes en 2013/2014, remplacement de l'enseignante nommée en début d'année et suivi de remplacements, annulation du séjour à Fulvy.

Une « belle sortie » et une priorité sur les classes transplantées avaient été proposées par Mme Le Maire ; cette information n'a pas été transmise au nouveau directeur de l'école. M. Cormier se charge de nous tenir informés pour l'organisation au moins d'une « belle sortie ». »

Lors de la prochaine répartition des élèves pour l'année scolaire 2015-2016 ou 2016-2017, l'équipe enseignante tiendra compte de ces arguments pour veiller à ce que les enfants qui ne sont pas allés à Fulvy en 2013-2014 puissent bénéficier d'une classe transplantée.